

2022

L'agglo.



Saint-Dié
vosges

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE



Communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges



INTRODUCTION	4
1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE	7
2 LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ, LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES	17
3 LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS	31
4 FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE	39
5 LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES	47
6 LES NOUVEAUX PROJETS EN 2023	55

INTRODUCTION

Le code général des collectivités territoriales, à l'article L. 2311-1-1 créé par la loi portant engagement national pour l'environnement (Grenelle 2, n°2010-788 du 12 juillet 2020 – article 255), précise que dans les communes de plus de 50 000 habitants et les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants, un rapport sur la situation en matière de développement durable doit être présenté avant le vote du budget et relater :

- le fonctionnement de la collectivité,
- les politiques qu'elle mène sur son territoire
- et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation.

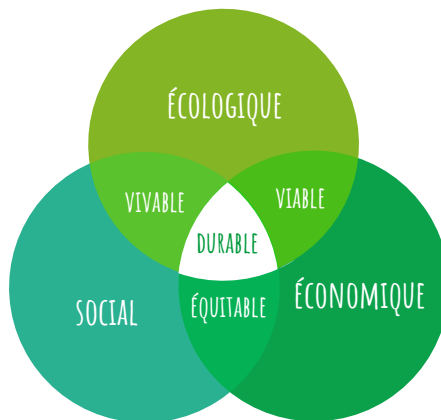
Le rapport prend en compte les cinq finalités du développement durable telles qu'énoncées dans la loi :

- la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère ;
- la préservation de la biodiversité, la protection des milieux et des ressources ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et entre les générations ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- les dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport des collectivités s'inscrit dans un contexte général de transparence et d'informations à destination du conseil communautaire et des citoyens dans le sens d'une plus grande intégration du développement durable à tous les niveaux.

DÉFINITION DU DÉVELOPPEMENT DURABLE SELON L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES (1987)

« LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
EST UN DÉVELOPPEMENT
QUI RÉPOND AUX BESOINS DU PRÉSENT
SANS COMPROMETTRE LA CAPACITÉ
DES GÉNÉRATIONS FUTURES
DE RÉPONDRE AUX LEURS. »



LES 3 PILIERS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

interactions entre l'économie, l'écologie et le champ social

CHANGEMENT CLIMATIQUE

LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA PROTECTION DE L'ATMOSPHÈRE

Des actions ont été menées, dans la poursuite de celles engagées les années précédentes, dans trois domaines :

- l'éducation et la culture ;
- la mobilité : les actions en faveur des habitants et des acteurs locaux ;
- l'aménagement du territoire et de l'habitat.



L'ÉDUCATION ET LA CULTURE

La réduction de l'empreinte carbone : un engagement de tous les acteurs

Les compagnies, en lien avec les autres acteurs régionaux, minimisent l'impact carbone des équipes artistiques en privilégiant les modes de transport plus respectueux de l'environnement et en réduisant l'utilisation de l'avion lors de leurs déplacements. De plus, elles investissent activement au sein du Réseau Territoires de Cirque en ayant notamment participé à la rédaction de propositions adressées au ministère de la Culture et de la Communication (MCC) dans le cadre du plan de relance, parmi les 10 propositions faites, il est possible d'en lister deux :

- poursuivre l'élargissement et le renouvellement des publics ;
- s'insérer dans une dynamique de développement durable.

Les équipes apportent une attention particulière à la réduction des déchets, la promotion de la récupération des biodéchets, la diminution de l'usage des plastiques à usage unique, à l'optimisation de la réparation du matériel technique et la mise en place des systèmes de tri sélectif.

La collectivité engage une réflexion pour labelliser ses manifestations «0 déchet».

1. **Identify the main components of the system.**

Le transport urbain Sylvia et interurbain Syllien, c'est :

- 6 lignes urbaines, dont la ligne 1 cadencée toutes les 20 minutes et transportant 90 % des usagers urbains
- 2 lignes interurbaines
- 523 000 validations brutes sur l'année



- 79 lignes scolaires parcourant le territoire
- 4 500 cartes scolaires primaires et secondaires

LA MOBILITÉ : LES ACTIONS EN FAVEUR DES HABITANTS ET DES ACTEURS LOCAUX

Le transport à la demande SYLVOUSPLAIT

Un nouveau transport à la demande avec 4 zones et 11 centre-bourgs desservis.

Le Transport A la Demande (TAD) permet à tous les habitants de se déplacer mais aussi de rapprocher les services médicaux, publics et commerciaux des plus vulnérables.

4 800 voyages ont été enregistrés pour cette première année de fonctionnement.



Un réseau proche de ses usagers

Un site internet permet d'effectuer toutes les démarches d'achats et d'information. Une agence est également en place depuis 2022, à la gare de Saint-Dié-des-Vosges, pour plus de proximité.

Les pôles d'échange multimodaux (PEM)

Deux projets de Pôles d'échange multimodaux (PEM) sont en cours de réalisation par l'agglomération dans les deux plus grandes villes du territoire : Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Étape avec pour objectifs de favoriser le développement des mobilités douces et du temps de transport collectif.

Guide des mobilités et expérimentation ILLICOV

Un guide des mobilités a été édité et distribué aux 45 000 foyers du territoire. Toutes les mobilités y sont référencées, même celles pour se rendre hors de l'agglomération.

Le dispositif ILLICOV est une expérimentation de lignes de covoiturage entre Raon-l'Étape, Anould ou Saint-Léonard et Saint-Dié-des-Vosges. Elles comptabilisent 700 voyages passagers en 2022.



Animation, éducation et sensibilisation aux mobilités

Un ambassadeur des mobilités était au contact de la population afin de présenter les mobilités existantes sur le territoire et d'initier les curieux aux mobilités alternatives à l'autosolisme.

De nombreuses interventions ont été effectuées auprès de prescripteurs (Pôle emploi, Mission locale, formation tourisme...) ; des stands d'information lors d'événements et autres marchés quotidiens.



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

Un Plan Local d'Urbanisme intercommunal et de l'Habitat (PLUiH) va être élaboré à l'échelle du territoire. Il déterminera les grandes orientations stratégiques qui sont déclinées dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

Le volet «Habitat» de ce document sera décliné dans un Programme d'Orientations et d'Actions avec, notamment, des interventions fortes en la matière afin de lutter contre la vacance des logements et favoriser la rénovation de l'existant, dans le prolongement des dynamiques déjà en place (PIG Habiter Mieux en Déodatie, OPAH-RU...).

Le développement économique, les mobilités, les services au public et les paysages sont les thématiques clés du Projet d'Aménagement et de Développement Durable qui a pour fil conducteur la valorisation et la protection de l'environnement.

Les grandes étapes
de l'élaboration du PLUiH

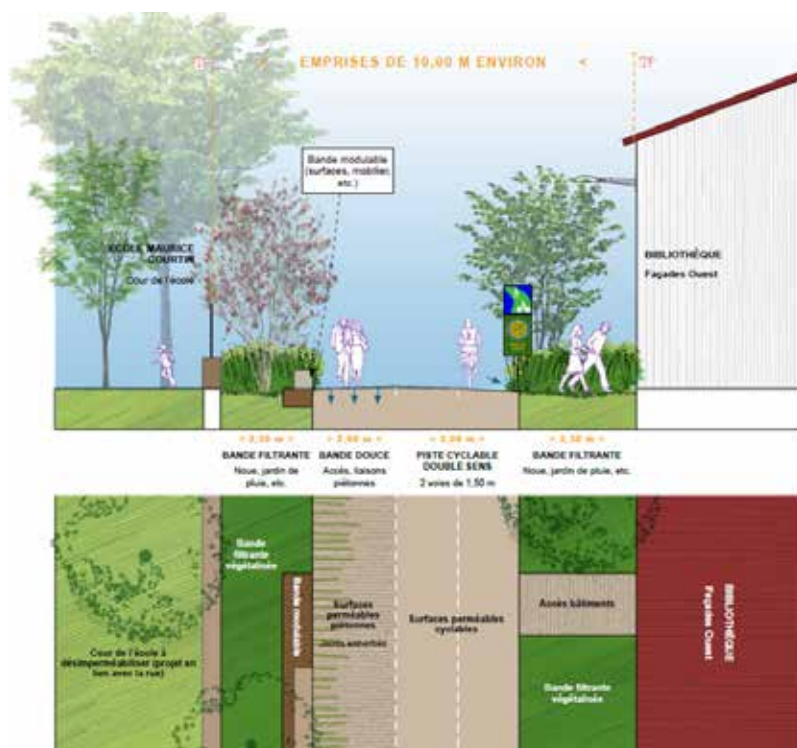


L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

La communauté d'agglomération s'implique depuis 2018 dans le soutien de ses centralités. Dans ce cadre, elle porte l'ingénierie des différents dispositifs, cofinancés notamment par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et la Banque des Territoires.

Les programmes Action Cœur de Ville (sur Saint-Dié-des-Vosges) et Bourgs-Centres - Petites Villes de Demain (sur Raon-l'Etape, Fraize et Plainfaing) ont permis de faire émerger plusieurs projets de requalification d'espaces publics à forte valeur ajoutée sur le plan de la transition écologique, avec comme fils rouges la désimperméabilisation du sol, l'intégration de la nature en ville, l'infiltration des eaux pluviales et le renforcement des mobilités douces.

Extrait de l'étude CAUE sur Raon-l'Etape - 2022



L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'HABITAT

En matière d'habitat, et dans la continuité Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux en Déodat, une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) est mise en œuvre depuis 2020 pour une durée de 5 ans sur le cœur de ville de Saint-Dié-des-Vosges.

Dans ce cadre, les propriétaires (occupants ou bailleurs) peuvent être accompagnés sur les plans financier et technique dans différents types de travaux, allant de la rénovation thermique au ravalement de façade, en passant par le maintien à domicile ou la valorisation d'espaces extérieurs, ce qui représente 52 dossiers validés pour un montant de 3 871 042, 42 d'euros TTC bénéficiant de près d'1 million d'euros d'aides publiques.





Le soutien à la rénovation thermique des logements privés, concernant les propriétaires occupants modestes et très modestes, se formalise actuellement au travers d'une participation financière de la communauté d'agglomération au Programme d'Intérêt Général (PIG) Habiter Mieux en Déodatie, porté par le Pôle d'équilibre territorial et rural du Pays de la Déodatie. La contribution de l'Agglomération porte tant sur les aides directes aux particuliers (169 950 €) que sur le financement de l'équipe de suivi-animation (110 000 €).

Chiffres 2022 : 78 dossiers, pour 2 400 000 € de travaux.

Depuis 2013, plus de 1 300 dossiers ont été accompagnés, représentant 31 500 000 € de travaux réalisés par les entreprises du territoire et 1 800 000 € de participation de la communauté d'agglomération.

BIODIVERSITÉ RESSOURCES

2

LA PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

LA PROTECTION DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

Une quinzaine d'actions et démarches ont été mises en œuvre ou reconduites en 2022 en faveur :

- de la préservation et de la restauration des milieux naturels ;
- de l'éducation, la sensibilisation et la promotion.



LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

LA POURSUITE DE LA MISE EN ŒUVRE DE LA COMPÉTENCE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Amélioration de la connaissance pour préserver et restaurer les milieux

La communauté d'agglomération, en lien avec les politiques publiques nationales, mène des études visant à améliorer la connaissance sur les milieux humides et aquatiques de son territoire, et définir sa stratégie globale d'intervention en matière de GEMA en 2024.

Ont été menées en 2022 :

- 1- Une étude de programmation de la politique de Gestion des Milieux Aquatiques (GEMA) pour les 15 ans à venir ;
- 2- Un travail d'étudiants d'AgroParitech sur les critères de hiérarchisation des bassins versants ;
- 3- Un inventaire des zones humides effectives et plan d'actions de préservation/restauration sur tout le territoire ;
- 4- Le lancement de l'étude globale sur le bassin versant de la Plaine et ses lacs, en partenariat avec EDF et le Syndicat Mixte d'Aménagement des lacs de Pierre-Percée et de la Plaine.

Restauration des cours d'eau

La Directive européenne Cadre sur l'Eau (DCE) du 23 octobre 2000, transcrite en droit français en 2006 par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) vise avant tout l'amélioration de la qualité écologique des masses d'eau. C'est dans ce but que la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges s'attèle à mettre en œuvre des programmes globaux de restauration hydromorphologique des cours d'eau à l'échelle de bassin versant. Cet objectif ultime se décline en plusieurs sous-objectifs parmi lesquels :

- l'augmentation du pouvoir auto-épurateur des cours d'eau ;
- l'augmentation de la diversité des espèces et des habitats ;
- le rétablissement des continuités piscicoles et sédimentaires ;
- la protection des cours d'eau contre les perturbations d'origine anthropique (pollutions, piétinement bovin...) ;

Pour atteindre les objectifs de préservation des milieux naturels, des programmes de travaux ont été mis en place autour de différentes opérations :

- la suppression des contraintes hydrauliques transversales aux cours d'eau empêchant la libre circulation des poissons et des sédiments ;
- la mise en défense des cours d'eau pour les protéger du piétinement bovin ;
- la suppression des arbres inadaptés en berges (résineux, peupliers ...) et leur remplacement par des essences adaptées ;
- le rattrapage d'entretien dans les secteurs à enjeu prioritaire ;
- des opérations de renaturation selon le contexte.



Les interventions menées en 2022, de l'amont vers l'aval sont les suivantes :

1- Bassin versant Fave :

- Restauration sur le Sainte-Catherine et son affluent à La Grande-Fosse

2- Bassin versant Meurthe aval :

- Programme de restauration des affluents rive gauche de la Meurthe :
 - 50 km de cours d'eau sur 8 communes – 33 ouvrages traités – 2 km de cours d'eau mis en défens – suppression des résineux sur 23 km de cours d'eau – rattrapage d'entretien sur 1,5 km
- Opération visant à diminuer les inondations et restaurer le milieu aquatique à Taintrux, en partenariat avec l'EPTB Meurthe-Madon et la commune
- Réalisation d'études complémentaires

3- Bassin versant Plaine : lancement de l'étude globale sur le bassin versant de la Plaine et ses lacs, en partenariat avec EDF et le Syndicat Mixte d'Aménagement des Lacs de Pierre-Percée et de la Plaine

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

4- Bassin versant Neuné :

Visite de Bérangère ABBA, secrétaire d'Etat chargée de la Biodiversité, le 17 janvier 2022, axée sur le Plan de Conservation et d'Actions en faveur de la Mulette perlière, la restauration hydromorphologique du Neuné et de ses affluents, commençant par le lancement de l'étude préalable en vue d'établir un programme de restauration du Neuné et de ses affluents

Prévention des Inondations (PI)

Afin de permettre une réflexion et une action commune et à la bonne échelle, la communauté d'agglomération a transféré :

- sa compétence Prévention Inondations (PI) sur le bassin de la Meurthe à l'Etablissement Public Territorial de Bassin (EPTB) de Meurthe-Madon ;
- sa compétence de la Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le bassin du Neuné au Syndicat Mixte Moselle amont.

Les actions menées :

1- Bassin Meurthe :

Démarrage de la mission de maîtrise d'œuvre du PAPI Meurthe ;

2- Bassin Neuné :

Création du Syndicat Mixte Moselle Amont le 1^{er} février 2022 et reprise en maîtrise d'ouvrage des actions menées par la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges sur le bassin versant du Neuné.

LA PRÉSERVATION / RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE (TVB)

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie a décliné à l'échelle locale la Trame Verte et Bleue (TVB) régionale issue du Schéma Régional de Cohérence Ecologique Grand Est. Depuis, il s'attèle à préciser ce diagnostic sur chaque trame et sous-trame, que ce soit en termes de spatialisation que d'état de conservation, pour définir, voire mettre en œuvre, les actions de préservation et/ou restauration nécessaires.

La communauté d'agglomération est partenaire du PETR dans ce travail et, selon ses compétences, s'empare de ces données pour décliner à son échelle les diagnostics et actions appropriés.

Mise en place en 2022 :

Des prospections écrevisses sur les sites émergents du diagnostic, avant passage à la phase travaux.

L'ANIMATION DE L'ESPACE NATUREL SENSIBLE (ENS) DE LA VALLÉE DE LA PLAINE

Mise en œuvre du plan de gestion de l'ENS de la vallée de La Plaine

Suite à l'élaboration du plan de gestion de l'ENS de la vallée de La Plaine, la communauté d'agglomération met en place les fiches actions relatives à :

- la stratégie foncière ;
- l'organisation du ramassage des amphibiens au niveau de la base de loisirs de Celles-sur-Plaine ;
- l'établissement de baux agricoles à clauses environnementales

LA PRÉSERVATION ET LA RESTAURATION DES MILIEUX NATURELS

1- Animation et sensibilisation



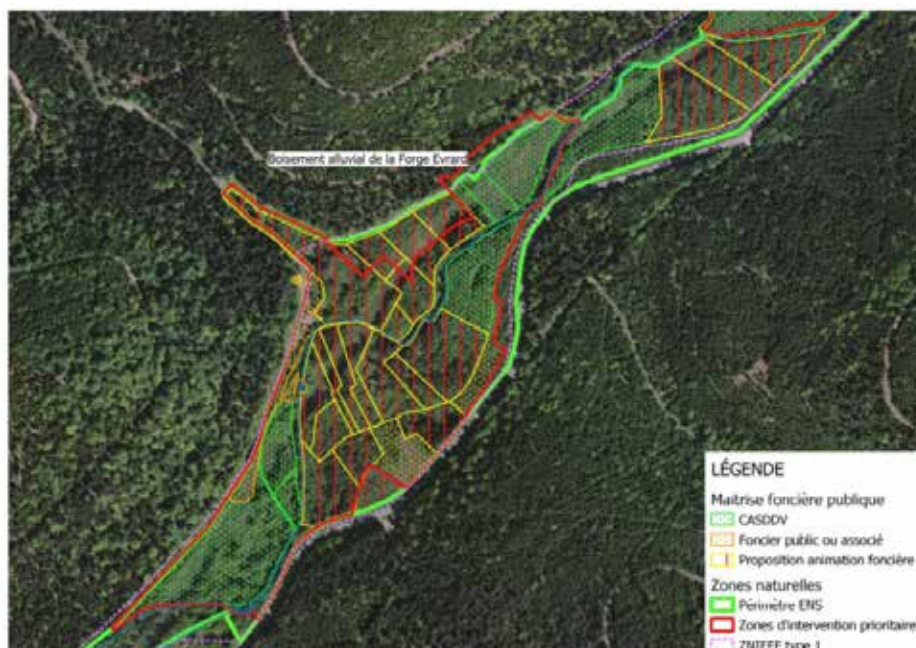
Opération :

- Renouvellement du crapaudrome pour la 2^{ème} année consécutive soit près de 2 000 amphibiens sauvés
- Education à la biodiversité par des actions de médiation



2- Maitrise foncière

Afin de préserver et/ou restaurer l'ENS de la vallée de La Plaine, la communauté d'agglomération mène une politique de maîtrise foncière. Il s'agit de la poursuite d'une démarche amorcée ; une réflexion a par conséquent été engagée pour définir une stratégie d'animation qui a été délibérée le 17 octobre 2022.



L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE (EEDD)

Les animations et projets menés dans le cadre des dispositifs d'EEDD ou en parallèle des programmes de travaux constituent un levier important de sensibilisation à l'environnement. Pour mener à bien cette politique de sensibilisation sur l'ensemble du territoire de la Communauté d'agglomération, un partenariat technique et financier a été conclu avec l'association ETC Terra, labellisée «association lorraine d'éducation à la nature, à l'environnement et au développement durable» et membre actif de la plateforme départementale d'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD).

Ce nouveau dispositif, baptisé Aggl'Eau, vise à financer une vingtaine de projets scolaires par an sur une thématique nouvelle tous les ans. Il se finalise par une semaine de restitution à destination des scolaires la semaine, et du grand-public les soirs et week-end.

Thématique: Eau et biodiversité soit 23 classes et environ 500 élèves sur l'année scolaire 2021/2022



L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

En parallèle, un programme d'animations de sensibilisation grand public, dénommé «En Plaine Nature» est mis en place sur l'ENS de la vallée de la Plaine, cela représente :

- 10 animations de mars à octobre 2022
- plus de 100 participants



L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

LA PROMOTION DU TOURISME DURABLE (OU TOURISME VERT)

L'office de tourisme intercommunal affirme sa volonté de mettre en valeur les circuits courts en développant les partenariats avec les producteurs locaux

Les boutiques de nos Bureaux d'informations touristiques (BIT) se développent avec la vente de produits locaux et un étiquetage comprenant un descriptif de l'origine des produits pour mieux informer les visiteurs avant l'achat. Plus de 200 références de producteurs du Territoire sont mises en avant.

Labellisation de 7 communes « Stations Vertes »

Les communes de Raon-l'Étape, Anould, Fraize, Ban-sur-Meurthe/Clefcy, Corcieux, Plainfaing et Taintrux ont été labellisées comme « Stations Vertes », elles sont un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnues au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

Valorisation du tourisme durable à travers la fête du terroir et la fête de l'écotourisme

Gestion des problématiques environnementales

En partenariat avec le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR), un programme de formations de sensibilisation des acteurs socio-professionnels est proposé chaque année afin d'analyser et pallier aux problématiques environnementales qui pèsent sur notre territoire.

Gestion durable de flux touristiques

Une étude est menée à titre démonstratif par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) sur deux sites touristiques : le lac de la Maix et le massif du Kemberg, pour construire une réflexion mariant les enjeux économiques liés au tourisme avec une gestion durable du patrimoine naturel, source indéniable de l'attractivité du massif des Vosges.

Ces sites soulèvent la question de l'adaptation de la fréquentation touristique. Le travail devra aboutir à la mise en place d'actions concrètes visant à préserver le patrimoine naturel exceptionnel. Des préconisations d'action seront définies et prescrites face à la vulnérabilité des milieux naturels.

Démarche famille

Cette action est destinée à valoriser notre destination pour l'accueil des familles. Plusieurs critères servent de référence à ce label dont la découverte et la sensibilisation à l'environnement et aux patrimoines.



En 1964, le label Station Verte ouvrait la voie des vacances à la campagne et aujourd'hui, 55 ans plus tard, près de 500 destinations sont labellisées partout en France ! Une Station Verte est un territoire d'accueil au cœur des terroirs, reconnu au niveau national comme une Station organisée proposant des séjours porteurs de sens, en faveur d'un tourisme nature, authentique, humain et respectueux de l'environnement.

www.stationverte.com

Une Station Verte s'engage dans l'écotourisme en :

- développant des initiatives durables et pédagogiques en faveur d'une nature respectée et préservée,
- proposant une offre complète de services et d'activités de pleine nature en lien avec la préservation et la valorisation du patrimoine naturel, culturel, ou historique.
- participant à la préservation et au respect des terroirs en privilégiant les circuits courts et la mise en avant des savoir-faire et produits locaux.
- contribuant au bien-être des communautés locales, en encourageant leur participation, tout en participant à la protection du cadre de vie.

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

Label «Tourisme et handicap»

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI) encourage et facilite la venue des visiteurs porteurs de handicap.

A ce jour, le bureau de Plainfaing est labellisé ; une démarche devrait être faite à la fin de cette année pour établir la procédure de labellisation de l'espace de l'Office de Tourisme de la Boussole.

En amont de ses visites, un touriste en situation de handicap peut trouver les informations pratiques pour l'aider à préparer son voyage et peut contacter l'Office pour affiner son organisation.

Les hébergements

«Le chalet» situé à La-Croix-aux-Mines est un site labellisé déficience motrice, mentale, auditive et visuelle, tout comme «l'écogîte Saint-Prayel» de Moyenmoutier ou le centre de vacances «Le Chorin» à Plainfaing. Le gîte «Maix le Renard» est labellisé déficience mentale.

Les agents

Plusieurs des agents de l'équipe de l'office du tourisme ont été formés à l'accueil de toute personne en situation de handicap, quel que soit le handicap.

Une accompagnatrice en randonnée est spécialisée dans l'accueil des personnes à mobilité réduite et propose des promenades en fauteuils skis pour l'hier, en joëlette au printemps, été et automne.

Les sentiers

Des sites de visites sont labellisés ainsi que des circuits pédestres comme le sentier de la Fontenelle à Ban-de-Sapt.

L'ÉDUCATION, LA SENSIBILISATION ET LA PROMOTION

L'OTI sensibilise les socio-professionnels au développement durable et à l'accessibilité handicap. Il peut également les accompagner dans l'acquisition de nouvelles compétences dans ces domaines.

Mise en valeur des mobilités douces et durables

La valorisation des mobilités douces sur le territoire passe, par exemple, par des événements comme l'opération «Mai à vélo» sur les voies vertes de la destination, cette édition a rassemblé environ 500 personnes.



LA CULTURE

Les programmations mettent en avant diverses valeurs, notamment la question de notre environnement. Le spectacle «Ah les Rats» de la compagnie Succursale 101 explore la relation entre l'homme et l'animal et comment vivre ensemble. Celui-ci invite aussi à réfléchir à la surconsommation globale de l'être humain.

La communauté d'agglomération a également accueilli les projets «Les Curiosités» de la compagnie «Le Plateau Ivre» qui, grâce à un partenariat avec la Région Grand Est, a mené des recherches sur trois territoires de la communauté (Bertrimoutier avec le Parc naturel régional, la vallée du Rabodeau et Saint-Dié-des-Vosges). En 2022, cette recherche s'est conclue par une déambulation/spectacle in situ à la découverte des richesses du présent et des traces du passé.

COHÉSION SOLIDARITÉ

3

LA COHÉSION SOCIALE ET LA SOLIDARITÉ ENTRE LES TERRITOIRES ET ENTRE LES GÉNÉRATIONS

La cohésion du territoire a été définie comme une des priorités de la communauté d'agglomération dès sa création en 2017. Cette volonté se décline à travers :

- les services à la population et les démarches d'insertion sociale ;
- la culture ;
- le soutien aux initiatives locales.



LES SERVICES À LA POPULATION ET LES DÉMARCHES D'INSERTION SOCIALE

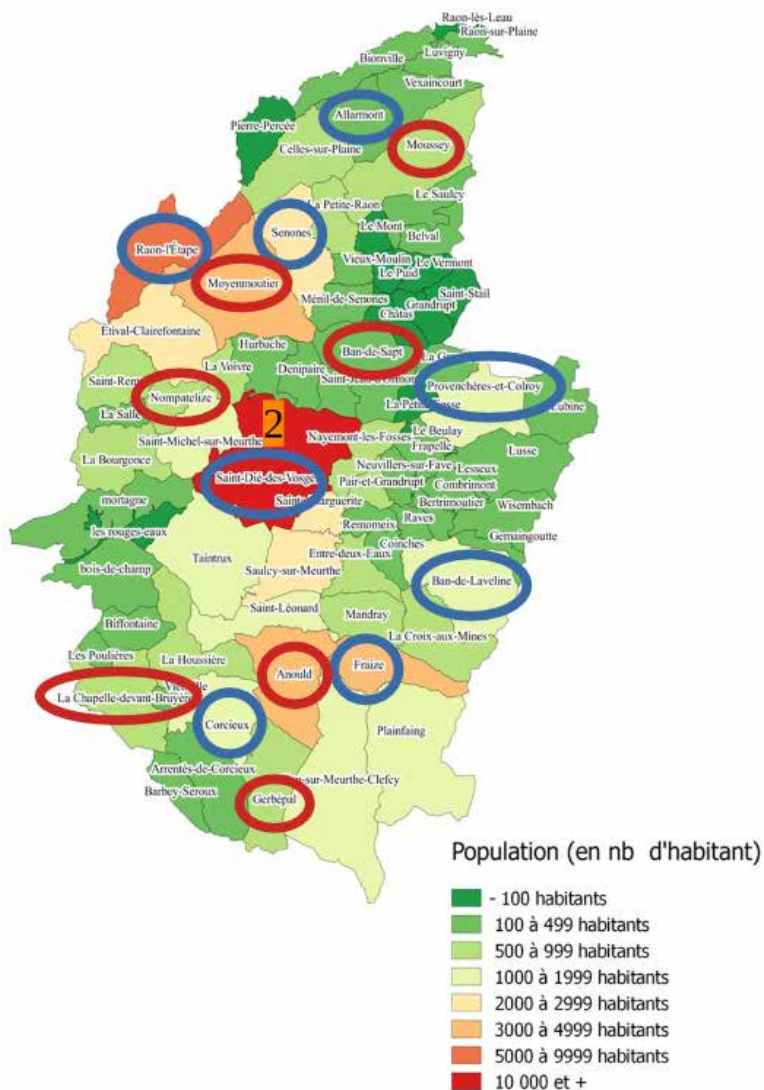
MISE EN ŒUVRE DU SCHÉMA DÉPARTEMENTAL D'AMÉLIORATION DE L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS (SDAASP)

Les Maisons France Services accompagnent les administrés dans toutes les démarches administratives du quotidien : santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement numérique. Ce service de proximité est organisé dans plusieurs antennes :

- Allarmont
- Ban-de-Laveline
- Corcieux
- Provençères-et-Colroy
- Raon-l'Etape
- Saint-Dié-des-Vosges Kellermann
- Saint-Dié-des-Vosges Saint-Roch
- Senones

Un service itinérant d'une demi-journée a été mis en place pour apporter une réponse au plus près des citoyens dans les communes d'Anould, Ban-de-Sapt, Gerbépal, de La Chapelle-devant-Bruyères, Moussey, Moyenmoutier, et Nompatelize.

Répartition égale à l'échelle du territoire. Chaque citoyen peut accéder à une maison France Services à moins de 20 minutes de son domicile



LES SERVICES À LA POPULATION ET LES DÉMARCHES D'INSERTION SOCIALE

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, UN FORT LEVIER DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET DE COHÉSION SOCIALE

Le développement économique de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, permet aussi des expérimentations territorialisées permettant à l'intercommunalité d'innover notamment en matière d'économie sociale et solidaire.

L'agglomération a porté le chantier d'insertion «la boîte à outils» jusque fin 2022, au total, 18 personnes ont été salariées pour une dizaine de sorties positives. Cette association chantier d'insertion (ACI) a été cédée à l'ESAT des Tournesols. L'ESAT est un centre médico-social public de Services d'Aide par le Travail. Cet établissement est également une entreprise adaptée, qui appartient plutôt au secteur marchand et qui est composée d'un effectif d'au moins 80 % de personnes handicapées.

En parallèle de cette cession, la communauté d'agglomération s'est engagée à travailler sur le territoire de la vallée du Rabodeau et ses 14 communes dans le sens de la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée. Cette labellisation doit permettre de porter le droit à l'emploi via une entreprise dont le but n'est pas la création de valeurs mais d'emploi.

Le Pôle de l'Ecoconstruction des Vosges (PECV) à Fraize a accueilli le «bus de l'emploi et de la formation» en décembre 2022. Cet événement a été l'occasion de réunir dans l'un des bourgs-centres du territoire une trentaine d'entreprises et environ 200 personnes à la recherche d'emploi et / ou de formation. D'autres événements comme le forum de l'emploi à Raon-l'Étape, se sont également tenus au cours de l'année.

LA CULTURE

L'un des axes forts du projet «Culture» est l'éducation à la citoyenneté et au respect grâce à une programmation hétéroclite de qualité. Le spectacle «Mister Tambourine Man», une adaptation du joueur de flûte Hamelin qui aborde la question de l'acceptation de l'étranger a été présentée à Saint-Jean-d'Ormont, Raon-les-Leau et Ban-de-Laveline. D'autres événements tels que le Cirque Baraka qui traite des questions d'identités ou le spectacle «Au pire ça marche» qui interroge la démocratie, l'engagement et le football ont été organisés.

La question des migrants ainsi que leur accueil a été abordé auprès des enfants de 3 à 6 ans grâce à la résidence de la compagnie Rêve général et son projet «Dans ta valise», la collapsologie et la vie d'après ont également été présentées grâce à la production «Gimme Shelter» de la compagnie Yokai.

Depuis 2022, un effort conséquent est mis en place en direction des territoires plus ruraux avec le développement d'actions décentralisées.

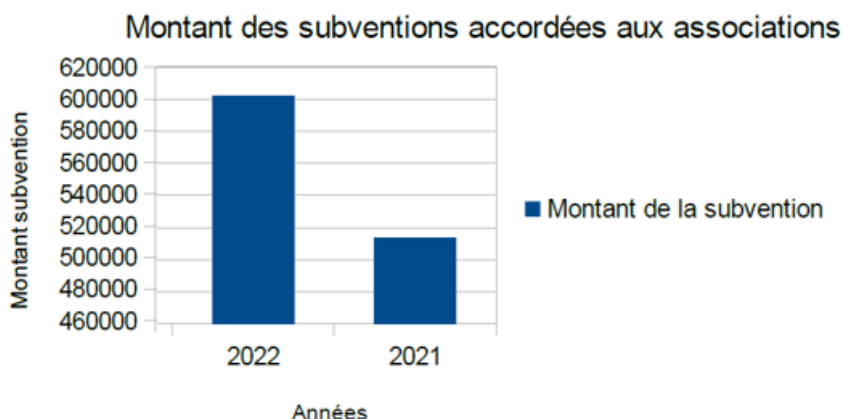
LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

Par le biais d'un soutien annuel aux projets associatifs d'une part et aux projets d'investissement communaux grâce au fonds de concours d'autre part, la mise en valeurs des projets locaux contribue à la construction de la communauté d'agglomération.

LE SOUTIEN AUX PROJETS ASSOCIATIFS DU TERRITOIRE

En 2022, les projets de 40 associations avaient mobilisé 602 031,50 € contre 513 399 € et 31 associations en 2021.

Année	Montant de la subvention	Nombre d'associations
2022	602 031,50€	40
2021	513 399,00€	31



LE SOUTIEN AUX INITIATIVES LOCALES

LES FONDS DE CONCOURS ET LA COHÉSION TERRITORIALE

Attribués sur la base d'un appel à projets aux communes de la communauté d'agglomération exceptées Saint-Dié-des-Vosges et Raon-l'Étape, les fonds de concours contribuent à la cohésion du territoire intercommunal. En 2022, 22 dossiers ont été votés en conseil communautaire pour un montant total d'aides de 407 093,09 €.

Selon le règlement, ce fonds peut intervenir pour :

- des opérations d'investissements favorisant la transition énergétique et les économies d'énergie ;
- la rénovation/création d'équipements culturels ;
- l'accessibilité des services publics ;
- la restauration et/ou la mise en valeur du patrimoine communal (selon 2 catégories et certains critères) ;
- les aménagements de voirie, d'espaces verts et de fleurissement le long d'axes routiers structurants et aux principales portes d'entrées du territoire, les travaux d'éclairage public à efficacité énergétique ;
- la déconstruction de ruines ou de biens désaffectés ;
- la création, l'aménagement, l'extension ou la rénovation d'aires de loisirs, de jeux, de détente ;
- la réalisation de tous types de travaux de voirie dans les communes de moins de 200 habitants.

ÊTRES HUMAINS

FAVORISER LE VIVRE ENSEMBLE

Trois pistes sont privilégiées pour favoriser l'épanouissement de tous les êtres humains du territoire de l'Agglomération avec la mise en place « d'actions du quotidien » :

- le développement des animations culturelles afin de favoriser l'expression et la connaissance des individus ;
- la prise en compte de problématiques spécifiques touchant des publics divers ;
- le dispositif Pause'Sport



DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

LA MÉDIATION AU QUOTIDIEN

Le musée Pierre-Noël réalise chaque année quatre expositions thématiques visant à mettre en valeur une partie du patrimoine artistique ou architectural de la communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges. Ces expositions s'accompagnent

d'actions spécifiques de médiations en direction des scolaires, des familles, des associations culturelles, sociales et ou éducatives.

LA NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES



Pour l'édition 2022 de la Nuit Européenne des Musées, le samedi 14 mai, le musée Pierre-Noël a organisé des animations variées autour de l'exposition «Giovan Betto (1642-1722), un architecte italien en terres lorraines» et de son espace jeunes public «Les briques à Betto».

À côté d'une visite commentée de l'exposition, de la découverte d'un nouvel accrochage dans la collection Claire-et-Yvan-Goll et de visites exceptionnelles des réserves, les visiteurs ont pu profiter de deux rencontres et ateliers de construction avec Sandor BEREZ, participant de LEGO MASTERS sur M6 et créateur de la maquette >>>

DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

>>> en Lego de la façade de la cathédrale déodatienne, avec son équipe d'Uni'brick.

Presque 300 personnes dont 100 enfants jusqu'à 11 ans ont bénéficié de cette programmation.



LE CONTRAT TERRITORIAL D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Cette démarche portée sur un territoire visant la généralisation de l'accès des enfants et des jeunes aux arts et à la culture, le Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) émane de la volonté de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges de développer des actions d'éducation artistique et culturelle prenant en compte tous les temps de la vie des jeunes, en direction des de 0 à 25 ans, sur le temps scolaire (école, collège, lycée, post-bac) et hors temps scolaire (éveil, périscolaire, extrascolaire, familial, social, jeunes adultes).

Le CTEAC, cosigné à l'automne 2020 avec l'académie de Nancy-Metz, la Direction régionale des affaires culturelles Grand Est et le Conseil départemental des Vosges, est porté par le pôle Culture et se déploie avec les équipes des différents services (lecture publique, spectacle vivant, patrimoine et musées, enseignement musical) en portant tout au long de l'année des projets variés grâce à l'implication de nombreux partenaires.

DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

En 2022, 4 grands types d'actions ont été menés et ont touché environ 3 900 enfants et jeunes :

- appel à projet académique et hors temps scolaire : interventions d'artistes sur le territoire > soit plus de 47 projets menés pour plus de 2 000 enfants et jeunes bénéficiaires ;
- itinéraires Les Petits Mondes de l'Art : parcours de découvertes artistiques > soit plus de 12 journées organisées pour près de 550 écoliers ;
- résidence-éveil dédiée à la petite enfance : une exposition et un spectacle présentés à près de 850 enfants âgés de 1 à 6 ans ;
- éveil et éducation musicale avec une musicienne-intervenante : 92 séances pour près de 500 enfants bénéficiaires

En novembre 2022, aux côtés de 78 autres collectivités en France dont 17 en Grand Est, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a été labellisée 100 % EAC pour une période de 5 ans, label lancé à l'initiative du Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle (HCEAC) donnant une feuille de route visant à parvenir au 100 % EAC à l'horizon 2027.

DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

DES ACTIONS INTERGÉNÉRATIONNELLES VISANT A FAVORISER LE «VIVRE ENSEMBLE» :

Les goûters musicaux organisés par le conservatoire

Les goûters musicaux sont des concerts organisés par les sites du conservatoire à destination des EHPADs. Les élèves et leurs professeurs jouent lors d'un concert qui dure en moyenne 1h puis les participants et les résidents partagent un goûter.

Le Conservatoire Olivier-Douchain organise une dizaine de goûters musicaux par an.



DES ANIMATIONS CULTURELLES AFIN DE FAVORISER L'EXPRESSION ET LA CONNAISSANCE DES INDIVIDUS

LA CULTURE

Le spectacle vivant

La saison 2021/2022 était axée sur le thème du corps, la notion d'identité, notamment d'identité de genre, a été présentée grâce au programme «Vortex» de la Compagnie Phia Menard sur la transidentité ainsi qu'une résidence avec «Crush» de la compagnie «les Escargots Ailés», explorant les différentes formes d'amour possibles.

Le réseau Escales

En 2022, le réseau Escales a conduit des animations pour les personnes âgées à la médiathèque de Raon-l'Etape en lien avec le réseau Mona, qui est devenu l'un des partenaires de la médiathèque. Par ailleurs, des après-midi jeux de société y ont été organisés.

La médiathèque de Raon-l'Etape reçoit très régulièrement le Dispositif thérapeutique, éducatif et pédagogique (DITEP) La Combe de Senones et le Foyer de vie Paul-Vincent de Moyenmoutier. L'ensemble des médiathèques participe au Réseau Parentalité Déodatien et organise des rencontres et animations dans ce cadre.

La médiathèque d'Etival-Clairefontaine a organisé pendant toute l'année des animations sur le thème du papier avec la complicité des Papeteries Clairefontaine.



L'EPANOUISSEMENT DE TOUS LES ETRES HUMAINS

La santé et le lien social au service des agents

Le dispositif Pause'Sport a été lancé en 2022 par la Direction des Sports, il est encadré par les éducateurs sportifs et permet aux agents de la collectivité de faire du sport avec :

- la mise en place de créneaux lors de la pause méridienne ou en fin de journée à destination des agents de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.
- 50 agents se sont inscrits à la Pause'Sport en 2022, principalement pour des raisons de bien-être et de lien social.



ÉCO RESPONSABLE

LES DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT SUIVANT DES MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

Plusieurs champs d'actions ont été investis en 2022 en faveur d'une production et d'une consommation plus «écoresponsables» :

- au sein des services de la communauté d'agglomération ;
- en direction des entreprises ;
- en direction du grand public.



AU SEIN DES SERVICES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DES ACTIONS DU QUOTIDIEN

Consommation énergétique

Le renouvellement continu des postes de travail informatiques de la collectivité a été l'occasion d'adapter le matériel sur des modèles dont la consommation énergétique est limitée. Depuis 2022, plus de 50% des ordinateurs de la collectivité ont une consommation électrique en fonctionnement inférieur à 100 Wh. Pour un seul poste de travail, cela permet d'économiser près de 1 750 Wh sur une journée de 7 heures de travail. Sur la totalité des appareils de la collectivité concernée, nous estimons que cela représente un gain de 287 kWh par jour ouvré. De même, dans un souci d'optimisation, les politiques de verrouillage et de mises en veille automatiques permettent de réduire la consommation de nos imprimantes, photocopieurs et équipements informatiques dès 10 minutes d'inactivité.

Puissance calorifique

Les centres de données informatiques sont situés dans des bâtiments à hautes performances énergétiques. La chaleur produite par ces équipements est directement récupérée par la centrale de traitement d'air des bâtiments. Celle-ci réalise un transfert calorifique de la chaleur vers le flux d'air à destination des bureaux administratifs ainsi que des espaces à destination du public. Les choix en matière d'architecture technique permettent de mettre en commun le stockage de données et la puissance de calcul. En plus d'une meilleure fiabilité pour l'accès aux ressources et aux données, un effort est fait pour réduire le nombre d'équipements nécessaires au fonctionnement malgré l'augmentation des besoins sur les projets de dématérialisation et de communication.



LE SOUTIEN AUX INITIATIVES PRIVÉES RESPONSABLES VIA LA LABELISATION

La labellisation « Eco-défis » des artisans et artisans-commerçants

Afin de répondre aux enjeux d'accompagnement des acteurs économiques du territoire dans leur démarche d'adaptation au changement climatique mis en avant dans le Contrat de Transition Ecologique (CTE), la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, le PETR du Pays de la Déodatie, la communauté de communes de Bruyères Vallons des Vosges et la communauté de communes Gérardmer Hautes Vosges, ont mis en place entre 2022 et 2023, une action de sensibilisation via le label «Eco-défis» porté par la Chambre des Métiers et de l'Artisanat.

Concrètement, le label Eco-défis permet aux artisans et artisans-commerçants :

- de bénéficier d'un accompagnement et de conseils personnalisés pour intégrer l'environnement dans leurs activités,
- d'anticiper et/ou faciliter la mise en œuvre des normes environnementales et gagner ainsi en compétitivité ;
- de bénéficier d'outils de communication dédiés pour expliquer les changements et mettre en valeur les engagements environnementaux pris par l'artisan auprès de la clientèle.

Les artisans et artisans-commerçants ont eu pour mission de relever des Ecodéfis se répartissant autour de 4 thématiques choisies : eau, énergie, déchets et achats durables & circuits courts. Pour chaque thématique, plusieurs défis sont proposés avec des niveaux de difficulté différents. Afin d'être labellisés, les artisans et artisans-commerçants doivent remporter un certain nombre d'Eco-défis.

Sur le territoire de la communauté d'agglomération, ils ont été 5 à bénéficier d'un accompagnement qui s'est déroulé de novembre 2021 à novembre 2022.

Les artisans et artisans-commerçants labellisés ont été les suivants :

- 1- Imagin'Hair – Salon de coiffure à Étival-Clairefontaine
- 2- L'Amie du Fil – Service de retouche/ mercerie à Corcieux
- 3- La Touche Finale – Salon de coiffure à Raon-l'Étape
- 4- Le Four à Pain – Boulangerie à Saint-Dié-des-Vosges
- 5- VOG Coiffure – Salon de coiffure à Provençères-et-Colroy

EN DIRECTION DES ENTREPRISES

LE SOUTIEN AUX INITIATIVES PRIVÉES RESPONSABLES VIA DES DISPOSITIFS FINANCIERS

Le développement économique du territoire soutenu financièrement par la communauté d'agglomération

En 2022, le Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce est arrivé à terme. En 4 ans, il a permis de soutenir 58 commerçants et artisans pour des investissements liés à leur modernisation, sécurisation, accessibilité et rénovation des vitrines et enseignes.

Alors que ce fonds était co-financé par l'Etat et la Région, la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges a pris le parti de poursuivre ce soutien en créant le Fonds de Soutien au COMmerce de Proximité (FSCOP). En 2022, 8 entreprises étaient déjà bénéficiaires.

A noter également que la communauté d'agglomération est la seule intercommunalité des Vosges à porter et financer le dispositif d'aide à l'immobilier d'entreprise, volet acquisition. En 2022, 8 entreprises en ont bénéficié, permettant ainsi au territoire d'accroître son attractivité économique.

Par ailleurs, des dispositifs de soutien financier tels que ceux portés par l'Agence de la Transition Ecologique (ADEME), ont permis de soutenir, à hauteur de 18 millions d'euros, 7 entreprises sur le territoire qui ont investi pour les transitions.

DEVELOPPEMENT D'UNE ALIMENTATION LOCALE DES CIRCUITS COURTS

La consommation locale

Le Projet Alimentaire Territorial «Cultivons notre alimentation de demain» (PAT), porté par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays de la Déodatie et ses trois intercommunalités, a pour ambition de fédérer et mettre en réseau les acteurs autour de l'alimentation en soutenant la structuration de la filière agricole locale.

De nombreuses initiatives sur les circuits alimentaires de proximité existent sur le territoire : drive fermier, magasins de producteurs, épiceries solidaires, marchés de producteurs et fêtes agricoles, plateformes de mise en relations...

La thématique alimentaire permet une approche multisectorielle avec des axes d'intervention multiples (agriculture, restauration collective, éducation alimentaire, lutte contre gaspillage alimentaire, aide à la structuration des filières nouvelles, justice sociale).

Le développement d'une alimentation de qualité et de proximité est un moyen de développer l'attractivité territoriale, en agissant sur le tissu économique local au service des usagers et acteurs économiques. Œuvrer pour une alimentation locale permet également d'adapter le territoire au changement climatique, en augmentant l'autonomie et la résilience de ce dernier et celle des exploitations agricoles, et permet également le maintien de l'agriculture de montagne.

Animé par le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays de la Déodatie, le Projet Alimentaire Territorial labellisé de niveau 1 a permis en 2022 de travailler sur les questions foncières agricoles avec l'association Terres de Liens, avec l'INRAE sur la mise en place d'un observatoire des flux et denrées (il verra le jour d'ici 2024). L'animation de ce PAT a également été l'occasion de travailler avec les hôpitaux du territoire à l'introduction de produits alimentaires locaux. Cette avancée n'est pas des moindres puisque le secteur médico-social représente presque 1 million de repas par an (soit 170 tonnes de produits). En juillet 2022, un repas à destination des parties prenantes du PAT a été proposé au sein de l'hôpital de Saint-Dié-des-Vosges pour marquer le lancement de cette opération.

EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

La politique de gestion à la source des biodéchets

Ce sont plus de 300 composteurs individuels qui ont été vendus par le service prévention des déchets. L'intercommunalité offre toujours la possibilité aux habitants d'obtenir leur propre composteur (en plastique ou en bois de 300 et 600 litres) accompagné des outils nécessaires (bio-seau, fourche) et d'un guide pratique.

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et Evodia ont mis en place 27 sites de compostage partagés, dont la moitié ont été installés dans les écoles et centres hospitaliers et l'autre moitié pour les bailleurs sociaux et copropriétés. Ces installations sont accompagnées d'une formation.

Au total, près de 2000 personnes ont été touchées par ces animations en 2022.



EN DIRECTION DU GRAND PUBLIC

Les animations publiques sur la sensibilisation au tri des emballages ménagers

Le printemps a débuté avec les événements «Mai à vélo» et «Un jardin dans ma ville». La deuxième édition de «Green Day» a animé la période estivale au travers de différents ateliers ludiques et éco-responsables.

Ces animations ont ciblé autant le grand public que des publics bien spécifiques tel que le milieu scolaire avec plus d'une cinquantaine d'animations réalisées sur tout le territoire.

Plus de 20 kg de stylos ont été collectés en faveur de l'association Neurofibromatoses et Recklinghausen grâce aux animations réalisées avec les enfants.

La préparation de la mise en place d'une redevance incitative généralisée au 1^{er} janvier 2024

Le 12 septembre 2022, les élus communautaires se sont prononcés massivement pour la mise en place d'une redevance incitative sur l'ensemble du territoire communautaire.

La Tarification incitative (TI) consiste à faire payer les usagers du service de prévention et de gestion des déchets (ménages et activités économiques) selon les quantités de déchets qu'ils produisent. Elle vise à inciter à la réduction des déchets.

Cette politique volontariste va permettre de réduire la quantité globale des déchets collectés de 7 % et de réduire les tonnages envoyés en enfouissement et en incinération au profit des filières de recyclage et de valorisation.

PROJETS

6

LES NOUVEAUX PROJETS EN 2023



LES NOUVEAUX PROJETS EN 2023

Réduire les inégalités territoriales et sociales de santé

Le Contrat Local de Santé (CLS) est un outil porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé et la collectivité territoriale pour réduire les inégalités territoriales et sociales de santé.

Il est l'expression des dynamiques locales partagées entre acteurs et partenaires sur le terrain pour mettre en œuvre des actions, au plus près des populations.

La communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges, soucieuse de la santé de ses administrés, s'inscrit dans cette démarche et projette de lancer en 2023 l'élaboration du CLS sur la totalité de son territoire afin de réduire les inégalités en matière de santé.

Intégrer des clauses sociales dans les marchés publics

Rendre plus systématique l'insertion des clauses sociales dans les marchés publics pour favoriser le retour à l'emploi des publics fragilisés. Cette réflexion se mènera en lien avec le PETR du Pays de la Déodatie et le chargé de mission des clauses sociales et environnementales.

Développer le recyclage et le réemploi avec les entreprises locales d'insertion et des associations telles qu'Emmaüs et faire du pôle de l'écoconstruction des Vosges un lieu identifié d'insertion et de recyclage.

Se fixer des objectifs de réduction et de traitement des déchets, y compris en mettant en place de nouvelles collectes comme les déchets alimentaires, le compostage... en favorisant la diminution de la production des déchets à l'échelle de l'agglomération.

Assurer la sécurisation de la ressource en eau sur l'ensemble du territoire avec les Plans Particuliers d'Intervention (PPI), comme par exemple dans les communes de Saint-Remy où la communauté d'agglomération créera une interconnexion entre le hameau des basses Pierre et le réservoir du Prince, une interconnexion est également prévue entre Taintrux et Saulcy-sur-Meurthe. Est aussi programmée une mise en conformité du système de pompage sur le forage de la commune de Raves.

Poursuivre la mise en place des actions de sensibilisation et d'éducation au développement durable que ce soit au sein de la collectivité, en direction des entreprises mais également vers tous les habitants.

Mettre en place un système de collecte incitatif tel que voté le 12 septembre 2022 par la communauté d'agglomération.

Mettre en place une deuxième OPAH-RU, sur les communes Petites Villes de Demain de Raon-l'Étape, Fraize et Plainfaing qui permettra de renforcer l'action de la communauté d'agglomération.

Recruter un agent de la gestion intégrée des eaux pluviales, dont les missions principales seront :

- d'accompagner l'acquisition des récupérateurs d'eau sur le territoire intercommunal ;
- favoriser les projets d'aménagement infiltrants et vertueux.

Faire de l'ouverture de la Boussole un lieu de rencontre intergénérationnel, un lieu d'animation et de médiation, d'acquisition et de formation aux savoirs numériques.





2022



WWW.CA-SAINTDIE.EU